



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23/09/2013

A l'Hôtel de Ville de Poitiers

En vertu de l'article L.2131-1 du CGCT, le Maire de Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture

le

et/ou notifié le

et qu'il est donc exécutoire.

Pour le Maire,
Par délégation

Secrétaires de séance : M. AIME et Mme GERARD

Nbr de membres en exercice : 53

Quorum : 27

Date de la convocation : 15/07/2013

Affichée le : 25/09/2013

Président de séance : M. CLAEYS, Maire

Présents :

Mme SARRAZIN-BAUDOUX, MM. CHALARD, CORNU, ROCHAUD, GUERIN, TRICOT, Mmes VALLOIS-ROUET, FRAYSSE, M. COMPTE, Mmes RIMBAULT-RAITIERE, GERARD, ROUSSEAU, BARC, M. BERTHIER, Mme FAGET-LAPRIE, Adjoints

MM. MACAIRE, AIME, STUPAR, Mme THIBAUT, MM. JEAN, BELGSIR, Mme JOULAIN, M. BLUSSEAU, Mme GABOREAU, MM. BONNEFON, CORONAS, HALLOUMI, BOUCHAREB, DUPERRON, Mmes GIRAULT, FAURY-CHARTIER, MORCEAU, NOCQUET, DEBENEST, BORD, M. RAMAT, Mmes BAILLERGEAU, PIQUET, M. BRACONNIER, Mme CHEDANEAU, M. ROUQUETTE, Mme APERCE, M. AYRAULT, Mme JAMMET, M. HUILLE, Mme COLLEAU, M. AMIR, Mme DESBOURDES, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

Mme VERGNAUD, M. MONANGE, Mmes MAGNAN, GREMIAUX-LAPORTE, Conseillers Municipaux

A l'ouverture de la Séance, M. le Président a déposé sur le Bureau de l'Assemblée les pouvoirs écrits de voter en leur nom, donnés par les Conseillers Municipaux empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du Mandant	Nom du Mandataire
M. GUERIN à compter de la délibération n° 4	M. CORONAS,
M. COMPTE à compter de la délibération n° 55	Mme ROUSSEAU,
Mme RIMBAULT-RAITIERE à compter de la délibération n° 51	Mme JOULAIN,
Mme VERGNAUD	Mme GERARD,
M. MONANGE	M. CHALARD,
Mme MAGNAN	Mme VALLOIS-ROUET,

Observations : Approbation des procès verbaux des séances des 11 février et 25 mars 2013.


La délibération n° 63 a été votée en début de séance, sous la présidence de M. CLAEYS. De la délibération n° 1 à 5, Mme SARRAZIN-BAUDOUX assure la présidence. La suite de la séance a été présidée par M. CLAEYS, exceptée pour la délibération n° 39 qui a été présidée par M. CHALARD.

Départ de Mme DESBOURDES après la délibération n° 63 adoptée en début de séance. Départs de M. BRACONNIER à la délibération n° 24 et de M. ROUQUETTE à la délibération n° 57.

N°: 34

Date réception Préfecture :

26/09/2013

Conseil du 23/09/2013	Identifiant : 2013-0348	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 DIRECTION ANIMATION ET VIE LOCALE SERVICE CULTURE ET PATRIMOINE	Titre : 65- Autres charges de gestion courante. Subvention exceptionnelle à la Société des Antiquaires de l'Ouest (SAO). - P.J. : tableau - Société des Antiquaires de l'Ouest	
	Etudiée par : Le Bureau municipal du 02/09/2013 La commission Culture du 05/09/2013 La commission des Finances du 16/09/2013	
	Rapportée par : ANNE GERARD	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales

Nomenclature Préfecture N° 2 : 5. Subventions

Ce sujet s'inscrit dans une démarche de développement durable de l'agenda 21 et fait l'objet de l'engagement : Accéder aux droits fondamentaux, démocratiser l'accès à la culture et au patrimoine.

La Société des Antiquaires de l'Ouest, et notamment Monsieur Robert FAVREAU, ont engagé un travail de recherche pour la transcription et l'annotation des quatre volumes de délibérations de la commune de Poitiers au XV^e siècle.

Ce sont des documents précieux pour l'histoire de la Ville au cours de cette période, marquée par l'arrivée en 1418 du gouvernement du roi Charles VII ou encore la création de l'université en 1431-1432.

Compte tenu de l'intérêt de ce travail, il vous est proposé d'accorder une subvention exceptionnelle à hauteur de **3 500 €** à la Société des Antiquaires de l'Ouest, pour la valorisation de ce premier volume.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au **budget 2013 à l'article 6574 sous fonction 324 service 5100.**

AFFICHEE LE : 25/09/2013

Adoptée

Vote pour :

Nombre :

Vote contre :

Nombre :

Abstention :

Nombre :

Ne prend pas part au vote :

Nombre :

Mouvement des Elus :

Autres mentions de vote :

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint(e) Délégué(e) :



